

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Les Jardins Canins de Julie — Prestations de Médiation Animale

1. Mentions Légales et Objet

L'auto-entreprise **Les Jardins Canins de Julie**, gérée par Julie et immatriculée sous le numéro SIRET **878 039 585 00012**, propose des prestations de médiation animale (activités ou thérapies assistées par l'animal) à destination de particuliers, structures spécialisées ou collectivités. Tout devis signé ou commande implique l'adhésion entière, sans réserve, et la pleine capacité juridique du client à ces conditions générales de vente.

2. Tarifs et Modalités de Paiement

- **Prix** : Les prix sont indiqués en euros. TVA non applicable, article 293 B du CGI (statut de micro-entrepreneur).
- **Devis** : Tout devis émis est valable pour une durée de 30 jours à compter de sa date d'émission.
- **Règlement** : Le solde de la prestation est payable au plus tard **30 jours après la date de réception de la facture**.
- **Pénalités de retard** : En cas de défaut de paiement total ou partiel à l'échéance, des pénalités de retard égales à **3 fois le taux d'intérêt légal** en vigueur seront appliquées de plein droit dès le premier jour de retard. Pour les professionnels, une **indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement sera exigible (art. L441-10 du Code de commerce).

3. Déroulement des Séances et Sécurité

- **Bien-être animal** : L'intervenante se réserve le droit d'interrompre immédiatement une séance si le bien-être physique ou psychologique de l'animal est menacé, sans possibilité de remboursement.
- **Sécurité des participants** : Les participants et encadrants doivent respecter scrupuleusement les consignes de sécurité données par l'intervenante concernant l'approche et le contact avec les animaux.
- **Responsabilité Civile Professionnelle** : L'intervenante est couverte par un contrat d'assurance RC Professionnelle auprès de la **MAIF (Contrat n° 7978832N)**. Le client s'engage à ce que son lieu d'accueil ou sa structure dispose également d'une assurance en vigueur couvrant l'activité.

4. Annulation et Report

- **Par le client** : Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant la séance rend la prestation due en totalité, sauf cas de force majeure dûment justifié.
- **Par l'intervenante** : En cas de force majeure, de conditions météorologiques dangereuses ou de problème de santé de l'animal, l'intervenante se réserve le droit de reporter la séance à une date ultérieure d'un commun accord.

5. Protection des Données et Droit à l'Image

- **Données personnelles** : Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion administrative et commerciale de la structure et restent strictement confidentielles.
- **Droit à l'image** : Aucune photographie ou vidéo des participants ou des animaux ne sera capturée ou publiée sans l'autorisation écrite préalable expresse du client ou de son représentant légal.

6. Litiges et Médiation de la Consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, pour tout litige de consommation qui n'aurait pas pu être résolu directement par une réclamation écrite, le client consommateur peut recourir gratuitement au dispositif de médiation choisi par l'entreprise : **MÉDIAVET** (Contrat n° **D-22-1716**, valable jusqu'au 17/01/2028). Le médiateur peut être saisi en ligne sur son site officiel ou par voie postale.
